

Jean-Pierre Sueur est intervenu en séance publique, au Sénat, lors du débat sur la proposition de loi relative à la transposition d'une directive européenne sur le « secret des affaires ». Il a soutenu, lors de son intervention, que la protection du « secret des affaires » ne pouvait être opposée au respect de la liberté de la presse, ni à l'activité scientifique des chercheurs et des enseignants chercheurs.

>> [Lire le compte-rendu de son intervention](#)

>> [Lire l'article de la République du Centre](#)